

La mise en oeuvre des 149 propositions de la Convention citoyenne pour le climat

Vendredi 21 juin, la Convention citoyenne pour le climat a remis à la Ministre de l'écologie les 149 propositions ayant pour objectif de faire baisser d'au moins 40 % les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030 (par rapport à 1990), dans un esprit de justice sociale¹.

Une démarche inédite à saluer

La CFDT tient à saluer cette démarche inédite qui a permis de produire des propositions concrètes et de qualité. A travers un communiqué de presse publié le 22 juin², à la conclusion des travaux de la convention, la CFDT précisait que « nous nous retrouvions dans l'essentiel des préconisations formulées par la Convention citoyenne ».

Pour autant, nous faisons remarquer « que l'atteinte des objectifs (...) nécessitera de définir de nouveaux jalons et [qu'il conviendra que les propositions formulées fassent l'objet] d'une mise en oeuvre démocratique, en associant les parties prenantes aux modalités précises, au suivi et à l'évaluation ».

propositions

Liens utiles

[La Convention Citoyenne pour le climat a réuni 150 personnes](#)